

15^{es}



Rencontres
des conseils
de développement

Les conseils
de développement
AU CŒUR
DE LA CITOYENNETÉ
INTERCOMMUNALE ?!

24, 25 et 26

septembre 2025

à La Cabane

Les Halles de la Cartoucherie

TOULOUSE

SYNTHÈSE



CODEV
Conseil de développement
TOULOUSE MÉTROPOLE

INTRODUCTION _____ 3

OUVERTURE _____ 4

Discours d'ouverture de Bruno Arbouet, co-président de la Coordination nationale des conseils de développement

OUVERTURE _____ 6

Discours d'ouverture de Marie-Christine Jaillet, présidente du Codev de Toulouse métropole

TABLES RONDES _____ 8

Avec Laurence Barthe et Xavier Desjardins, modérées par Alain Faure

INTRODUCTION DU FORUM AUX IDÉES _____ 14

Dominique Chuffart, co-président de la Coordination nationale des conseils de développement

ATELIER A _____ 17

Trois codev, trois styles : comment s'organiser, comment éclairer, comment influencer ?

ATELIER C _____ 20

Et surtout, n'impliquons pas les citoyens dans l'intercommunalité !

ATELIER F _____ 24

Comment faire dialoguer les générations dans les conseils de développement ?

ATELIER G _____ 27

Comment coopérer entre territoires... avec les citoyens ?

ATELIER K _____ 30

Comment associer la diversité des citoyens à nos démarches ?

ATELIER M _____ 33

Qui a peur des conseils de développement ?

ATELIER L _____ 36

Conseils de développement : quelles recettes pour bien fonctionner après 2026 ?

CLÔTURE _____ 39

Discours de clôture de Christine Azankpo, co-présidente de la Coordination nationale des conseils de développement

CONCLUSION _____ 42



LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT AU COEUR DE LA CITOYENNETÉ INTERCOMMUNALE ?!

Chaque édition des Rencontres nationales est un moment attendu pour celles et ceux qui font vivre la participation citoyenne dans les territoires.

À Toulouse, plus de 250 participants – membres de conseils de développement, élus, techniciens, chercheurs et partenaires – se sont retrouvés pour réfléchir à une question centrale : comment faire vivre la citoyenneté à l'échelle intercommunale ?

Cette édition s'est tenue dans un contexte de transitions multiples : transition écologique, transformation des modes de vie, évolution des intercommunalités et, bientôt, renouvellement des exécutifs municipaux et intercommunaux.

Autant de changements qui questionnent la place des habitants dans la décision publique et le rôle que peuvent jouer les conseils de développement pour maintenir le dialogue entre élus et citoyens.

Ces Rencontres ont permis de faire le point sur l'état du réseau, de confronter les expériences locales et de débattre collectivement des conditions nécessaires pour continuer à agir.

Les discussions ont été franches, souvent concrètes, parfois critiques, mais toujours animées par une même conviction : la participation n'a de valeur que si elle est utile aux territoires et si elle s'inscrit dans la durée.

Les échanges ont mis en lumière :

- la richesse du travail accompli par les conseils de développement, souvent dans la discrétion ;
- les difficultés rencontrées pour être reconnus, financés ou écoutés ;
- mais aussi la créativité et la diversité des démarches menées partout en France pour impliquer les habitants autrement.

Ce document restitue les temps forts de ces journées : les interventions en plénière, les ateliers thématiques, les discussions en petits groupes et les propositions formulées pour le mandat à venir. Il ne cherche à transmettre l'essentiel : les idées, les questionnements et les pistes concrètes qui ont émergé à Toulouse.



LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT AU COEUR DE LA CITOYENNETÉ INTERCOMMUNALE ?!

Le 25 septembre 2025, La Cabane - Halles de la Cartoucherie, Toulouse

Ouverture des 15es Rencontres des conseils de développement par Bruno ARBOUET,
co-président de la Coordination nationale des Conseils de développement.

Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis des conseils de développement,

Tout d'abord merci aux élus métropolitains et tout particulièrement à son président, Jean Luc Moudenc de nous accueillir dans ce lieu emblématique des transformations urbaines de la Métropole de Toulouse.

Merci également à Marie Christine Jaillet et à toute son équipe pour leur mobilisation sans faille aux côtés d'Alexandra pour garantir les conditions de succès de notre événement.

En ouverture de nos rencontres je ne peux pas faire l'impasse sur l'air du temps. Et disons le clairement l'air du temps est mauvais. Des menaces aux frontières de l'Europe, une crise politique nationale qui s'éternise, une défiance toujours accrue de nos concitoyens envers leurs représentants, une société fragmentée, une absence de projets collectifs, une crise profonde de confiance dans l'avenir. Tous ces signaux témoignent d'une évolution comparable à celle que l'on peut voir à l'œuvre dans certains pays, en Europe notamment et que l'on qualifie d'illibéraux. Car ne nous y trompons pas, la démocratie de par le monde va mal et n'est plus considérée comme la perspective désirable mais tout au contraire comme le régime à l'origine de tous nos maux.

Dans ce climat anxiogène, les conseils de développement à l'échelle de leurs territoires sont des espaces de résistance à cet air du temps mauvais, des petites lueurs d'espoir et de confiance allumées pour dire envers et contre tout notre optimisme, notre enthousiasme. Cette énergie citoyenne revendiquée c'est notre atout commun partagé dans le cadre de nos travaux, de nos réflexions, de nos débats et de nos échanges.

Et voilà que dans ce contexte difficile, des politiques en mal d'inspiration envisagent d'éteindre ces lueurs en rendant nos Codev facultatifs, au prétexte que leur existence et/ou leurs activités gêneraient le retour à l'équilibre de nos comptes publics ou rendraient l'action publique plus complexe.

A l'heure où je vous parle la menace semble s'être éloignée, non pas qu'ils aient pris conscience de l'ineptie de leur initiative mais en raison d'une démission gouvernementale preuve de leur incapacité à trouver des compromis toujours utiles quand il n'y a pas de majorité.

Compromis? C'est justement ce à quoi travaillent nos Codev. Qu'est ce qu'un Codev sinon le lieu de la fabrication du compromis, de l'échange, du débat apaisé, de l'émergence des voies de passage pour sortir de nos impasses.

Qui pourra croire un seul instant que l'extinction de nos Codev pourrait contribuer au rétablissement de nos comptes publics? Qui peut entendre que notre affaiblissement serait de nature à régler la complexité à laquelle est confrontée la vie de nos élus? En quoi serions un poids, un obstacle à la fluidité ou à l'efficacité de l'action publique ?

Tout ceci n'est qu'une fable!

Mais alors si tout cela n'est pas vrai, qu'est ce qui justifie pareille sottise?

On peut imaginer une première raison qui soit purement conjoncturelle, une réponse démagogique, qui ne coûte rien et qui satisfasse l'air du temps dont je parlais. Après tout ces instances sont peu connues, leur capacité de nuisance est nulle on peut y aller sans risque. Tout cela démontrant au mieux le désarroi dont nos représentants sont victimes prêts à imaginer des mesures contraires à leurs propres intérêts. Oui leur propres intérêts! Les Codev ont toujours démontré leur utilité dans l'articulation entre la démocratie contributive ou participative et la démocratie représentative. L'utilité des Codev s'est aussi de renforcer la confiance dans les élus! Mais plus fondamentalement cette méconnaissance de notre rôle c'est aussi une forme de mépris vis à vis de la parole citoyenne qui s'exprime librement au sein de nos conseils, ou plutôt une absence de reconnaissance de ce que Dominique Rousseau constitutionnaliste appelle « la compétence des citoyens ».

Que l'on ne s'y trompe pas. Nous ne sommes pas rassemblés ici dans un réflexe corporatif pour défendre je ne sais quel intérêt de structure ou de statut.

Non, nous sommes simplement attristés de constater que nos gouvernements n'ont pas compris que nous avons changé d'époque. Aujourd'hui plus que hier les citoyens revendiquent la possibilité de pouvoir intervenir et se faire entendre dans la durée entre deux rendez vous électoraux pour continuer à peser sur l'élaboration des décisions publiques. Cette ambition de démocratie continue que nous portons a pour seul objectif de densifier notre démocratie et ainsi de renforcer notre cohésion sociale.

Pierre Rosanvallon explique bien que l'une des raisons de la défiance croissante entre les citoyens et leurs représentants est que nos élus ne racontent plus la vie des gens. Or le rôle d'un Codev c'est justement de raconter la vie des gens leur souffrance ou leurs colères bien sûr mais aussi surtout leurs attentes, leurs projets, leurs désirs.

Alors parce que nous ne baissons pas les bras, nous espérons que la raison finira par l'emporter. Au sein de nos assemblées citoyennes à l'échelle de toutes nos intercommunalités, nous nous attachons dans la joie et le plaisir partagé à faire mentir notre grand poète national Paul Valéry qui définissait la politique comme « l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde »

Nous affirmons en ouverture de nos travaux qu'il est vraiment grand temps «pour déconfiner politiquement notre pays, de reconnaître la compétence des citoyens ».

C'est ce à quoi nous œuvrons dans nos territoires intercommunaux avec énergie, enthousiasme et bonne humeur.

Je déclare ouvert nos quinzième rencontres nationales des conseils de développement !



LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT AU COEUR DE LA CITOYENNETÉ INTERCOMMUNALE ?!

Le 25 septembre 2025, La Cabane - Halles de la Cartoucherie, Toulouse

Ouverture des 15es Rencontres des conseils de développement par Marie-Christine JAILLET
présidente du Codev de Toulouse métropole

Bonjour à chacune et chacun.

Un petit mot d'abord, pour vous souhaiter chaleureusement la bienvenue à Toulouse, pour ces 15e Rencontres que nous avons eu l'immense plaisir d'organiser avec la Coordination nationale ; dans un lieu emblématique du renouvellement urbain et des transformations de l'économie et de nos sociétés, à l'heure du réchauffement climatique et de la crise environnementale.

Hier, nous étions dans un lieu emblématique des enjeux de renaturation de la ville, à l'île du Ramier. Ce soir, nous serons dans un lieu emblématique d'un autre rapport aux sciences, au savoir, dans les locaux du Muséum d'histoire naturelle, où une surprise de taille vous attend... mais je n'en dirai pas plus.

Nous espérons que vendredi vous repartirez contentes et contents de nos discussions et des moments conviviaux que nous partagerons, que nous avons déjà partagés.

Un petit mot ensuite, pour adresser mes remerciements, tout aussi chaleureux, à celles et ceux qui nous ont aidés et permis que ces Rencontres se tiennent.

Le président de Toulouse Métropole, Jean-Luc Moudenc, qui nous a apporté son soutien et qui, avec l'ensemble de l'assemblée communautaire, nous a donné les moyens financiers nécessaires.

Les services de la Métropole, qui ont répondu à nos sollicitations.

L'équipe de la Cabane, attentive à nos demandes, réactive et bienveillante.

Celle de la Coordination, dont la mobilisation est indispensable et le savoir-faire tellement précieux.

Alors, un merci particulier à Alexandra, Pauline et Montsé.

Et puis, un merci bien sûr à la Dream Team toulousaine : Clara et Clara, Sylvain, sur le pont depuis des mois et tout l'été, inventifs, toujours de bonne humeur, avec lesquels il est tellement facile et si agréable de travailler. Ces deux jours leur devront beaucoup.

Un clin d'œil particulier à Pierre Lefèvre, que nombre d'entre vous ont connu, qui a accompagné les travaux du Codev pendant de longues années et qui avait soufflé à l'équipe actuelle l'idée du lieu.

Un clin d'œil aussi à notre illustratrice, Weronica DVDLP, à qui nous devons l'affiche des Rencontres. Et si vous regardez de près, il y a d'ailleurs un indice sur la surprise de ce soir.

Ces Rencontres sont le fruit, on le sait et on l'a dit, d'une aventure collective toujours renouvelée. Elles sont une pause dans le quotidien de nos activités. Elles nous permettent de faire le point sur les questions qui nous traversent, et donnent à voir aussi la diversité de nos travaux.

Alors, pour finir, quelques mots sur le thème que nous avons choisi.

À quelques mois d'élections – d'abord municipales – il est fort à parier que la question intercommunale sera peu présente dans la campagne. Sauf peut-être à Lyon où, en raison de l'élection au suffrage universel direct, le débat sur le projet intercommunal sera bien là. Or, les intercommunalités organisent aujourd'hui, pour une large part, notre cadre de vie. Sans véritable inscription des politiques communautaires dans le débat démocratique. Dès lors, la question est bien de savoir : quelle est la place et quel rôle pour nos Conseils de développement ?

À cette échelle, bien sûr, mais aussi à une autre, celle des grands territoires, pour répondre aux enjeux de la transition socio-écologique, qui souligne plus que jamais l'interdépendance entre territoires.

Par exemple en matière de gestion, de partage et de protection des biens communs – qu'il s'agisse de l'eau, de l'air, de l'énergie – ou encore en matière d'organisation des mobilités, pour un développement territorial plus équilibré.

Alors que l'on observe des dialogues, des coopérations, des alliances entre territoires métropolitains et périurbains, entre territoires urbains, périurbains et ruraux... Ces coopérations ne sont pas toujours symétriques ni horizontales, pas toujours réciproques. Les rapports entre urbain et rural doivent être repensés sur un autre registre que celui de la « facture ».

Quelle est la place pour les Codev ? Pour nos Codev ? Quelle est notre capacité à nous inscrire aussi sur ces nouvelles scènes interterritoriales, voire à y apporter cette exigence de sortir des périmètres institutionnels, pour y insuffler un souffle démocratique ?

Alors, deux jours pour en débattre. Deux jours pour avancer. Chiche, on s'y met !

LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT AU COEUR DE LA CITOYENNETÉ INTERCOMMUNALE ?!

Les 25 et 26 septembre 2025, La Cabane - Halles de la Cartoucherie, Toulouse

Tables rondes avec Laurence Barthe et Xavier Desjardins, modérées par Alain Faure

« Arrêtez de regarder les fractures, regardez les liens qui nous unissent. »

La phrase de Martin Vanier, citée par Alain Faure en ouverture, donne le ton de cette première table-ronde : penser la citoyenneté intercommunale comme une voie de sortie du moment sombre que traverse la démocratie, un moyen de renouer des liens plutôt que d'entretenir des oppositions.

Alain Faure installe le débat sous un double signe : l'enthousiasme et l'interdépendance. L'objectif est clair : montrer que les conseils de développement peuvent, par leur pratique du débat, de la coopération et de la réflexion collective, redonner du souffle à la démocratie locale.

Pour nourrir cette réflexion, deux chercheurs sont invités non pas à délivrer un cours, mais à accompagner les Rencontres : Laurence Barthe, géographe, et Xavier Desjardins, urbaniste. Ils observent, écoutent, participent, prennent des notes. Leur parole, le jeudi comme le vendredi, fait le pont entre analyse scientifique et regard empathique sur une communauté d'acteurs engagés.

Fractures et vulnérabilités : changer de regard sur les territoires

D'entrée de jeu, Laurence Barthe s'attaque à une idée tenace : celle d'une France coupée en deux entre métropoles dynamiques et campagnes abandonnées.

Cette vision, affirme-t-elle, relève davantage du récit médiatique que de la réalité vécue. Elle est alimentée par une mise en scène des oppositions qui finit par enfermer les acteurs dans de faux dilemmes. « Notre responsabilité, dit-elle, c'est de ne surtout pas opposer les territoires, mais de comprendre ce qui les relie. »

Pour la géographe, la période actuelle révèle plutôt une vulnérabilité partagée. Des centres-villes aux espaces ruraux les plus isolés, chacun affronte des pressions comparables : les transitions écologique et démographique, l'épuisement du modèle de développement, les tensions sociales, la perte de repères collectifs, l'ambivalence du rapport à l'État – tour à tour jugé fuyant, centralisateur ou concurrentiel.

À cette lecture, Xavier Desjardins apporte le regard du géographe des métropoles. Pour lui aussi, la fracture est un faux problème : jamais les territoires n'ont été aussi interdépendants. Les flux de mobilité, les échanges économiques, les réseaux numériques tissent une France de plus en plus maillée. Ce qui distingue les territoires aujourd'hui, ce ne sont pas des oppositions structurelles mais des trajectoires différenciées, parfois indépendantes de leur taille ou de leur densité.

Pour illustrer son propos, il raconte l'histoire d'un petit village polonais, aux confins de la Biélorussie: deux cent cinquante habitants, une ancienne synagogue convertie en grange, puis en lieu culturel. « Le maire m'a répondu : "dès qu'on vient de loin, je dis oui." Il a compris que l'avenir de son territoire dépend de l'intensité des liens qu'il tisse, à toutes les échelles. » Une leçon simple : le développement n'est pas un jeu à somme nulle. Il ne s'agit pas de déshabiller Pierre pour habiller Paul, mais de cultiver les relations, les coopérations, les résonances.

Des sociétés traversées par la colère, mais riches d'énergie démocratique

Interrogés sur la montée des colères citoyennes, les deux chercheurs refusent le simplisme. Pour Xavier Desjardins, l'apathie est plus inquiétante que la colère. La contestation, même désordonnée, traduit une vitalité démocratique. Encore faut-il savoir l'écouter. Il invite à diversifier le vocabulaire : la société n'exprime pas seulement de la rage ou du ressentiment, mais aussi de la frustration, du désir, de l'enthousiasme, parfois même de la joie.

Il évoque une enquête menée auprès de 4 000 personnes : 85 % des moins de 35 ans déclarent avoir vécu une injustice. « *On peut le lire de manière positive : c'est le signe d'une extension du champ du politique. Ce qui relevait hier de la sphère intime – le travail, la famille, le logement – devient aujourd'hui une question collective.* »

Son propos rejoint celui de Laurence Barthe, qui voit dans les territoires une "*démocratie du faire*" foisonnante. Associations, collectifs citoyens, structures d'éducation populaire : autant d'espaces où se réinvente une participation concrète, directe, par le projet et par l'action. Mais cette énergie ne suffit pas à elle seule : il faut la relier, la mettre en perspective. C'est ce que la chercheuse appelle la "*démocratie du sens*", celle qui donne à voir les liens entre les enjeux locaux et les transformations globales.

Les conseils de développement, selon elle, peuvent jouer un rôle décisif : fédérer les initiatives du présent tout en construisant une vision d'avenir. Elle les décrit comme de véritables opérateurs de transition, capables d'articuler les temporalités et d'élaborer une pensée collective du territoire.

Les interpellations du public : responsabilité, confiance, transformation

Les réactions dans la salle prolongent le débat.

Plusieurs participants insistent sur la nécessité de nommer les responsabilités : les vulnérabilités sociales et écologiques ne sont pas des fatalités, mais les conséquences de choix économiques et politiques. D'autres expriment une frustration : trop souvent, les contributions citoyennes issues de démarches participatives ne trouvent que peu d'écho dans les politiques publiques.

Une participante évoque même une "confiscation du jeu démocratique" : nos institutions, héritées du XIX^e siècle, continuent de fonctionner selon des logiques figées, alors que les pratiques sociales ont profondément changé.

Ces interpellations font écho à un diagnostic largement partagé : la démocratie représentative ne suffit plus à elle seule, et la démocratie participative, telle qu'on la pratique, ne suffit plus non plus.

Il faut inventer autre chose : une démocratie relationnelle, capable de faire dialoguer les registres du faire, du dire et du ressentir.

Le triangle élus-techniciens-citoyens : retrouver le goût du dialogue

Alain Faure relance la discussion par une question aussi directe que provocante : « Les élus et les techniciens ont-ils encore un cœur qui bat ? »

La formule amuse la salle, mais la question est sérieuse : comment retisser un dialogue sincère entre les citoyens, les techniciens et les responsables politiques, au sein d'institutions souvent jugées lointaines ?

Laurence Barthe reconnaît que tous les acteurs sont aujourd'hui réinterrogés dans leurs rôles et leurs postures : les élus, les professionnels, les universitaires, les citoyens eux-mêmes.

Mais, ajoute-t-elle, « *le problème, c'est le trop sérieux* ». Les projets de territoire, dit-elle, sont « *souvent justes, mais rarement enthousiasmants* ».

Elle plaide pour réintroduire de la surprise, de la fantaisie, de l'émotion : travailler avec l'art, le récit, la marche, la photo, les approches sensibles du territoire.

Elle cite les travaux de Stéphane Cordobes, qui a su mêler prospective et regard artistique pour redonner chair à la réflexion territoriale.

Trois compétences lui paraissent essentielles à cultiver : la facilitation (créer les conditions du dialogue), la médiation (faire émerger le compromis), et la diplomatie (tisser la confiance).

Alain Faure y ajoute une touche d'humour : la « *diplomatie joyeuse* », cette manière légère et imaginative de prendre au sérieux la démocratie sans se prendre trop au sérieux.

Xavier Desjardins reprend le fil sous un autre angle. Il évoque la difficulté croissante du métier d'élu local. Jadis, l'élu devait avant tout « *rendre service* » ; aujourd'hui, il est sommé de rendre des comptes à la planète. Il doit penser global tout en agissant local, répondre aux attentes immédiates tout en portant une responsabilité à long terme.

Ce décalage nourrit la défiance : les citoyens doutent de leurs médiateurs, et cette perte de confiance fragilise la démocratie elle-même. Le chercheur convoque alors Pierre Rosanvallon et son ouvrage *La contre-démocratie* : « La démocratie, ce n'est pas seulement choisir ses représentants, c'est aussi être éclairé sur la manière dont les décisions sont prises. »

Or, dans l'intercommunalité, les citoyens sont mal éclairés. Les décisions se construisent souvent en amont, dans des négociations entre communes, loin du regard public. Les conseils de développement, dit-il, peuvent et doivent devenir ce « théâtre de publicisation » qui rend la décision intelligible, lisible et donc légitime.

La jeunesse, le bénévolat et les nouveaux modes d'engagement

En fin de séance, plusieurs interventions soulignent une autre fragilité : l'érosion du bénévolat et la difficulté à mobiliser les jeunes.

Laurence Barthe invite à changer de regard : « *Il ne s'agit pas de faire pour les jeunes, mais de faire avec eux.* »

Les nouvelles générations s'engagent différemment, explique-t-elle : leurs formes de participation passent davantage par les pratiques quotidiennes, la consommation responsable, les modes de travail ou les mobilités, que par les réunions ou le militantisme traditionnel.

Xavier Desjardins confirme : la capacité d'agir est la même à tous les âges, mais les modes d'action évoluent. Aux CODEV de s'y adapter, d'inventer des formats plus souples, plus ouverts, plus proches des rythmes de vie contemporains.

Une ruche d'énergie et quelques zones d'ombre

Le vendredi matin, les deux chercheurs reviennent avec un regard nourri par les ateliers et le Forum aux idées. Laurence Barthe prend la parole la première. Elle parle d'une ruche, image à la fois enthousiaste et lucide : les conseils de développement bourdonnent d'idées, de projets, de débats. Mais dans cette effervescence, il faut savoir s'écouter, se comprendre, s'entendre sur les mots avant d'agir.

Elle exprime aussi un sentiment d'inégalités entre territoires : certains CODEV, mieux dotés, disposent d'un appui solide, tandis que d'autres, plus isolés ou ruraux, peinent à suivre. Ces écarts, dit-elle, devraient devenir des leviers de coopération. L'entraide, la mutualisation de l'ingénierie, la mise en réseau sont désormais des priorités démocratiques.

Elle note également une forme de sidération face aux crises — incendies, inondations, accueil des migrants — qui réinterrogent brutalement nos interdépendances. Ces chocs rappellent que la démocratie locale se joue aussi dans la gestion de la vulnérabilité collective. Enfin, elle appelle à transformer les différences de maturité entre CODEV en trajectoires partagées : la diversité d'avancement n'est pas une faiblesse, mais une ressource.

Habitants, usagers, citoyens : clarifier les postures

Xavier Desjardins, à son tour, livre une série de questions qui bousculent.

Qui sont les membres des conseils de développement ? Sont-ils différents des élus par leur sociologie ou par leur manière de travailler ? Produisent-ils des avis originaux parce qu'ils sont d'un autre milieu ou parce qu'ils réfléchissent autrement ?

Autre interrogation : à qui s'adresse le CODEV ? Il distingue trois figures trop souvent confondues :

- l'habitant, qui parle depuis l'intime de l'« habiter » ;
- l'usager, qui s'exprime sur un service ou une relation ;
- le citoyen, qui est appelé à dire l'intérêt général.

Chacun a sa légitimité, mais les confondre, c'est prendre le risque d'un malentendu permanent.

« *Écouter l'habitant* », explique-t-il, « *c'est aussi accueillir une part d'intime. Et c'est en réintroduisant cette part d'intime dans la politique qu'on peut, paradoxalement, repolitiser ce qui semblait privé.* »

Élargir, déborder, redéfinir

Les interpellations du public conduisent les chercheurs à formuler ce qu'ils appellent des «élargissements et débordements».

Laurence Barthe invite d'abord à sortir de l'obsession du périmètre institutionnel. Penser la démocratie locale à géométrie variable, autour des communs : mobilité, alimentation, biodiversité, eau, qui traversent les frontières administratives.

Ensuite, dépasser les solidarités classiques entre urbain et rural, pour inventer des chaînes d'ingénierie mutualisées : appuyer les territoires les moins dotés, renforcer les connexions avec la recherche et les universités.

Puis, élargir les compétences : faire reconnaître la capacité d'innovation et de transversalité des CODEV.

Enfin, élargir la mobilisation : aller chercher « *ceux qui ne sont pas là* », cultiver une écoute véritable, et concevoir des formes de participation plus ouvertes et plus inclusives.

Face à un contexte de mise en cause des institutions, elle appelle aussi à redéfinir la raison d'être des CODEV, de manière simple, accessible et joyeuse, sans renoncer à leur impertinence salutaire.

« *On peut être à la fois responsables et poils à gratter* », résume-t-elle.

Documenter les ébranlements du monde

En miroir, Xavier Desjardins propose une autre piste : ne pas se contenter de « dénoncer les méchants », mais étudier ce qui fait méchanceté.

Les crises sociales ne surgissent pas d'un chiffre, mais d'une accumulation d'ébranlements invisibles: hausse du coût de la vie, solitude, précarité, rupture des solidarités locales. Il cite E.P. Thompson, historien des révoltes du XVIII^e siècle, qui montrait que les crises du blé naissaient moins du prix du grain que de la désagrégation des systèmes de solidarité.

De la même manière, explique-t-il, les conseils de développement sont bien placés pour documenter ces ébranlements : écouter, observer, mettre des mots sur ce qui fragilise la vie commune.

Il évoque aussi les Cahiers de doléances de 1789, désormais numérisés : un matériau « inégalement intéressant », mais parfois d'une richesse extraordinaire par les descriptions de vie qu'ils contiennent.

Ces témoignages rappellent combien la démocratie commence par l'écoute de la vie ordinaire.

Cartographier les alliances et former ensemble

Dans la discussion finale, la question du dialogue avec les élus et les techniciens revient.

Laurence Barthe insiste sur un levier de transformation : la formation et l'acculturation communes.

Mettre élus, techniciens et citoyens dans des situations d'écoute partagée — ateliers, marches sensibles, débats in situ — permet de reconstruire de la compréhension mutuelle.

Xavier Desjardins propose d'aller plus loin : cartographier les relations entre élus, techniciens et CODEV, car elles varient considérablement selon les territoires et les sujets.

Certaines intercommunalités s'appuient sur les CODEV pour renforcer le dialogue, d'autres pour faire remonter des enjeux techniques, d'autres encore les ignorent. Les rendre visibles serait déjà une manière d'enrichir la démocratie intercommunale.

Une citoyenneté intercommunale sensible, lisible et partagée

Au terme de ces deux journées, une idée s'impose : la citoyenneté intercommunale n'est pas un concept flou, mais une pratique à cultiver.

Elle repose sur quatre piliers :

- la clarté, pour éclairer les processus de décision ;
- la coopération, pour mutualiser les savoirs et les ingénieries ;
- le récit, pour relier présent et futur ;
- le soin, pour comprendre les émotions collectives et documenter les ébranlements du monde.

Les conseils de développement ne sont ni des chambres d'avis, ni des contre-pouvoirs. Ils sont des espaces de respiration démocratique, capables de relier la démocratie du faire et celle du sens, d'éclairer la décision, d'incarner l'intérêt général dans la complexité des vies locales.

Leur rôle n'est pas de donner des leçons, mais de faire circuler la parole, de donner à comprendre, et de rendre visibles les interdépendances.

Nous quittons Toulouse avec le sentiment que quelque chose se tient là, fragile et nécessaire : une diplomatie joyeuse, lucide, vivante, qui refuse la morosité et le cynisme.

Ou, comme l'a dit Alain Faure en clôture : « *Continuez à être ce que vous êtes : un poil à gratter, un artisan du lien. C'est là que se joue l'avenir démocratique de nos territoires.* »



LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT AU COEUR DE LA CITOYENNETÉ INTERCOMMUNALE ?!

Le 25 septembre 2025, La Cabane - Halles de la Cartoucherie, Toulouse

Introduction du Forum aux idées par Dominique CHUFFART,
co-président de la Coordination nationale des Conseils de développement.

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Nous voilà déjà bien engagés dans notre congrès, et c'est avec grand plaisir que j'introduis cette nouvelle séquence de Forum aux idées.

Avant tout, je voudrais adresser, en votre nom à toutes et tous, un grand merci à Alain Faure du C2D de Grenoble Alpes métropole, qui vient d'animer ce matin la plénière d'ouverture aux côtés de Laurence Barthe et de Xavier Desjardins, une plénière inspirante. Merci Alain pour ton écoute, ta rigueur et ta capacité à ouvrir nos débats avec profondeur et clarté.

Merci aussi au Codev de Toulouse métropole pour cette pause ludique qui a suivi.

Ce que je retiens de cette plénière, c'est que, je ne sais pas si vous vous en êtes rendus compte, mais nous avons des super-pouvoirs :

Nous sommes des facilitateurs, des médiateurs, des diplomates, capables de transversalité, de donner de l'intensité au débat démocratique, capables d'inspirer de la confiance, savoir écouter, tout en étant pas trop sérieux et aussi être sexy... quel programme !

La crise démocratique est avant tout une crise de confiance, mais ce n'est pas une crise d'engagement politique. Les formes changent mais l'envie reste.

Cette deuxième plénière intitulée Forum aux idées est l'occasion de :

- partager ce qui fonctionne déjà dans nos territoires,
- identifier les freins que nous rencontrons,
- imaginer ensemble des solutions et des priorités pour l'avenir.

Les échanges d'aujourd'hui alimenteront sans aucun doute nos travaux collectifs et inspireront les actions à venir.

Trois thématiques, un même fil conducteur

La plénière que nous ouvrons maintenant va explorer trois grandes thématiques :

1. La coopération
2. L'eau, la mer et le littoral
3. L'expérimentation dans les CODEV

1. La coopération

Un CODEV n'existe jamais seul. Sa valeur tient à la coopération qu'il réussit à construire entre élus, services, associations, citoyens, acteurs économiques, habitants.

Mais cette coopération ne se décrète pas : elle se bâtit. Elle exige confiance, transparence, et parfois le courage de partager une part du pouvoir de décider.

Comme l'a montré Laurence Barthe, la démocratie participative cesse d'être symbolique lorsqu'elle devient co-construction : quand chacun peut se reconnaître comme co-auteur des décisions publiques.

2. L'eau, la mer et le littoral

Deuxième thématique : l'eau, la mer et le littoral.

Ces biens communs sont essentiels à nos vies et à nos territoires. Ils sont à la fois ressources vitales, espaces économiques et zones fragiles, en première ligne face au changement climatique.

Leur gouvernance ne peut se concevoir sans associer habitants, associations, collectivités et acteurs économiques. Ici encore, la démocratie participative prend tout son sens.

Comme le souligne Xavier Desjardins, la démocratie doit être spatiale et inclusive. Elle ne peut pas se limiter aux centres visibles ; elle doit aussi inclure les territoires périphériques, fragiles, littoraux.

Parce qu'ignorer ces espaces, c'est ignorer celles et ceux qui y vivent.

3. L'expérimentation dans les CODEV

Troisième thématique : l'expérimentation.

Les Conseils de développement sont des laboratoires vivants de la démocratie.

Expérimenter, c'est oser :

- Tester des ateliers citoyens,
- Mettre en place des jurys tirés au sort,
- Recourir à des plateformes numériques,
- Ou inventer de nouvelles formes de dialogue.

Tout cela ne réussit pas toujours du premier coup.

Mais l'expérimentation démontre une chose essentielle : la démocratie est vivante, adaptable, capable de se réinventer.

Et c'est précisément cette audace qui redonne confiance aux citoyens comme aux élus.

Ces trois thématiques — coopération, eau et littoral, expérimentation — ne sont donc pas trois sujets isolés. Elles convergent vers une même ambition : faire de la démocratie participative un moteur de transformation collective, où les biens communs, les territoires vulnérables et l'innovation citoyenne deviennent des leviers d'avenir.

Et pour animer cette nouvelle plénière, nous avons la chance de pouvoir compter sur l'énergie et l'expertise de Pauline Soubieux, Cheffe de projets à la CNCD, qui accompagne au quotidien les Conseils de développement dans leurs démarches et leurs expérimentations.

Je te laisse le plaisir de présenter tes invités, issus de Conseils de développement mais aussi de réseaux régionaux ou départementaux.

Merci Pauline d'avoir accepté de guider ces échanges et de donner vie à ce moment collectif.

Et souvenons-nous que la démocratie participative, c'est un peu comme un bon plat : il faut du temps, plusieurs ingrédients, parfois une pointe d'improvisation... et surtout, il ne faut pas oublier de goûter en cours de route.

C'est pour cela que nous nous retrouverons ensuite autour d'un buffet !

Je vous souhaite donc une plénière utile, stimulante... et savoureuse.

Pauline, la parole est à toi !



TROIS CODEV, TROIS STYLES : COMMENT S'ORGANISER, COMMENT ÉCLAIRER, COMMENT INFLUENCER ?

Le 25 septembre 2025, Auditorium - La Cabane

Gaëtan Dubois, Codev de la Métropole Rouen Normandie

Marie-Lyne Mangilli Doucé, Sofia Boudour, Valérie Delhumeau, Michèle Cottin, et Alain Faure, C2D Grenoble Alpes Métropole

Pierre Marnay, Evelyne Aranda-Fleuriot, Dominique Gerberon et Nathalie Boudart, Codev de Vienne Condrieu Agglomération

Cet atelier avait pour objectif d'explorer la diversité des pratiques et postures adoptées par les conseils de développement (CD). Trois expériences ont servi de point de départ : Rouen Métropole, Vienne Condrieu Agglomération et Grenoble Alpes Métropole. Toutes illustrent des manières différentes d'aborder la même finalité : peser sur les politiques publiques intercommunales, tout en affirmant la place des citoyens dans la gouvernance territoriale. Au-delà des retours d'expérience, l'atelier a ouvert un débat collectif sur les missions, les limites, les relations avec les élus et la reconnaissance institutionnelle des CD.

1 - PRÉSENTATION DES TROIS CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT

Rouen Métropole - Les "petits pas"

Le Conseil de développement a connu une refonte en 2022 pour réaffirmer la place des citoyens, via une structuration en binômes paritaires et l'intégration de nombreuses associations, syndicats, institutions et acteurs économiques.

Sa contribution majeure porte sur le plan de mobilité avec un focus sur la tarification solidaire. Le CD a élaboré plusieurs scénarios tarifaires, modélisés économiquement avec l'appui de la CAF et d'autres partenaires. Certaines propositions ont été reprises : gratuité pour les moins de 18 ans (dès 2025) et possible extension en 2026 . Ce travail a valu au CD d'être reconnu comme personne publique associée dans la politique de mobilité .

La méthode : avancer progressivement, sur des dossiers précis, en cherchant un impact tangible sur les décisions publiques.

Vienne Condrieu Agglomération - Le "trait d'union"

Petit collectif d'une trentaine d'habitants bénévoles , ce CD se positionne comme relais entre élus et citoyens. Trois missions : propositions, participation aux concertations, évaluation des politiques publiques. Son fil rouge : faire de l'habitant un « écocitoyen ».

Son action emblématique : la mobilisation sur les mobilités douces depuis 2015, avec une démarche de terrain très concrète : diagnostics partagés, mise en selle d'élus pour tester la pratique du vélo , propositions d'aménagements mises en œuvre dès 2017.

Après un échec (avis sur l'autosolisme rejeté par les élus), le CD a adapté sa méthode en instaurant des points d'étape réguliers avec les élus et services . Il a ensuite retrouvé crédibilité, participant au schéma directeur vélo et à l'élaboration du PLUI, avec des enquêtes et animations directement menées auprès des habitants .

La méthode : être au contact du terrain, traduire les attentes des habitants et favoriser l'appropriation citoyenne.

Grenoble Alpes Métropole - "Les agités décalés"

Réorganisé en 2022, le CD se définit comme un laboratoire de prospective citoyenne et agitateur d'idées . Il compte 66 membres répartis en groupes thématiques, avec un mode de gouvernance innovant : le "bocal de gouvernance", instance collégiale ouverte à tous les membres pour coordonner les travaux et décisions.

Les productions sont conçues pour être accessibles et visibles : choix de la bande dessinée comme format de restitution, collection décalée qui rend les avis attractifs et lisibles.

La méthode : créativité, prospective, mise en récit, médiation entre les différents acteurs du territoire.

2 - CONTROVERSES ET QUESTIONS SOULEVÉES

• Quel rôle exact pour les conseils de développement ?

Débat récurrent : doivent-ils être des experts techniques ou porter une expertise d'usage citoyenne ? Certains participants ont exprimé la crainte que les CD se substituent aux services publics ou deviennent une délégation de service public .

→ Les représentants ont répondu en insistant sur leur fonction de médiation et non de substitution : valoriser les besoins des habitants, confronter les contraintes techniques, mais rester un espace neutre et indépendant .

• Quelle cible ?

Le jeu d'ouverture "d'accord/pas d'accord" a révélé des divergences : pour certains, la cible première est l' élu intercommunal, pour d'autres, le rôle central est d'être trait d'union entre élu, citoyens et société civile.

• Quelle place dans la gouvernance intercommunale ?

La reconnaissance institutionnelle (ex. Rouen en tant que PPA) pose la question de l'indépendance des CD tout en recherchant une réelle influence. Les expériences montrent l'importance de trouver un équilibre : avoir accès aux données, dialoguer avec les services, tout en gardant une capacité critique.

• Quelle relation aux habitants ?

Les démarches de Vienne Condrieu illustrent une immersion directe sur le terrain (enquêtes, sensibilisation, formation des agents, coanimation d'ateliers PLUI). Certains participants s'interrogent sur les risques de confusion entre bénévolat citoyen et missions institutionnelles.

• Quelle reconnaissance des productions ?

Tous ont insisté sur la nécessité d'un retour clair des élus sur les propositions formulées, condition de crédibilité et de motivation des membres. L'épisode du "flop" de Vienne Condrieu a montré combien un avis non pris en compte peut fragiliser la confiance.

3. ENJEUX TRANSVERSAUX

- Influencer sans se substituer : comment peser sur les politiques publiques tout en gardant une identité citoyenne distincte.
- Articuler expertise et usage : associer savoir technique et vécu citoyen, trouver des formats adaptés (tarification solidaire, parcours à vélo, BD).
- Construire la confiance : instaurer des relations régulières avec les élus et services, éviter les malentendus.
- Expérimenter des postures diverses : petits pas (Rouen), trait d'union (Vienne Condrieu), agitation créative (Grenoble) ; trois voies différentes mais complémentaires pour renforcer la place des CD.

CONCLUSION

Cet atelier a montré que les conseils de développement ne se réduisent pas à un seul modèle. Leur richesse réside dans la pluralité des approches, adaptées aux contextes locaux, mais convergeant vers une même finalité : contribuer à des politiques publiques plus justes, partagées et enracinées dans l'expérience citoyenne. Les débats ont souligné des lignes de tension récurrentes – indépendance, reconnaissance, utilité – mais aussi la capacité des CD à inventer sans cesse de nouvelles pratiques. La diversité des postures, loin d'être une faiblesse, apparaît comme une force pour l'avenir de la participation intercommunale.



ET SURTOUT, N'IMPLIQUONS PAS LES CITOYENS DANS L'INTERCOMMUNALITÉ !

Le 25 septembre 2025, Salle Forum, les Halles de la Cartoucherie

Animé par Davy Madamour, Communauté d'agglomération du Sicoval et Alexandra Vidal, CNCD

Et si, pour comprendre comment mieux associer les citoyens aux décisions publiques, on commençait par imaginer tout ce qu'il ne faut surtout pas faire ? C'est le pari qu'ont relevé les participants à cet atelier.

PENSER À L'ENVERS POUR AVANCER

L'atelier reposait sur une méthode originale : celle de l'anti-problème. Plutôt que de chercher directement des solutions, les participants devaient imaginer, sans retenue, toutes les façons possibles de rater la participation citoyenne dans l'intercommunalité. Le ton était libre, parfois grinçant, souvent drôle. Cette entrée par l'absurde a permis de pointer les habitudes, les freins ou les réflexes qui, sans le vouloir, entretiennent la distance entre institutions et habitants.



L'exercice, mené avec humour et second degré, a rapidement libéré la parole et permis d'aborder des sujets parfois sensibles : la peur de perdre le contrôle, la lenteur administrative, le manque de moyens ou encore les inégalités d'accès à la parole citoyenne.

DIX CONTEXTES DE DÉPART POUR IMAGINER LE PIRE

Les participants, répartis en petits groupes, ont travaillé sur un scénario spécifique, inspiré de situations bien réelles rencontrées dans les territoires.



► Les élus veulent garder la main

Les citoyens, au mieux, valident les décisions déjà prises.

-  Les pires idées : réunions fermées, comptes rendus "officiels", concertations de façade, langage technocratique.
-  Les inversions : co-construction dès l'amont, transparence, langage clair, retour régulier sur les avis citoyens.



► Les techniciens sont débordés

Manque de temps, surcharge de projets, participation reléguée au dernier rang.

-  Les pires idées : supprimer toute communication, répondre en langage technocratique, refuser toute nouvelle proposition.
-  Les inversions : communication régulière, outils numériques partagés, moyens humains et financiers dédiés.



➤ Les citoyens sont désengagés

“De toute façon, ils ne viennent plus !”

-  Les pires idées : diffuser l'information la veille, ignorer les propositions, les contredire en réunion..
-  Les inversions : reconnaissance de l'expertise citoyenne, calendrier clair, démarche d'écoute et de suivi.



➤ Les jeunes ne viennent pas

“Ils n'ont qu'à s'intéresser !”

-  Les pires idées : exiger un CV, refuser de communiquer sur les réseaux sociaux, faire signer un engagement de six ans.
-  Les inversions : aller vers eux (écoles, missions locales), créer des formats courts et conviviaux, réserver des places pour les jeunes en leur confiant des responsabilités, organiser du parrainage intergénérationnel.



➤ Le territoire est trop grand et trop complexe

“À quoi bon ? Personne ne comprend les compétences intercommunales.”

-  Les pires idées : instaurer un permis de participer, faire payer la participation, interdire les liens avec d'autres instances citoyennes.
-  Les inversions : participation ouverte à tous (habitants, acteurs économiques, associations), défraiement des contraintes, animation d'un réseau des instances citoyennes.



➤ On a déjà des associations, ça suffit

“Les associations représentent bien les citoyens.”

-  Les pires idées : toujours les mêmes autour de la table, débat verrouillé, limiter le débat à quelques associations.
-  Les inversions : diversifier les formats (forums ouverts, hackathons, débats publics), intégrer des publics nouveaux, croiser les regards entre acteurs, suivre les engagements.



➤ On a peur des oppositions et des conflits

“Mieux vaut éviter le débat, il pourrait dérafer.”

-  Les pires idées : présenter des projets déjà finalisés, organiser les réunions en catimini, bannir les questions qui fâchent.
-  Les inversions : organiser le débat en amont, créer des espaces conviviaux, laisser les citoyens choisir les thèmes sensibles.



➤ On a déjà essayé, ça n'a pas marché

"La participation, on a tenté. Ça ne prend pas."

-  Les pires idées : relancer les mêmes dispositifs, publier des bilans incompréhensibles, ignorer les retours d'expérience.
-  Les inversions : expliciter les règles du jeu, évaluer les démarches, donner une suite visible aux contributions.



➤ Les habitants ne comprennent rien à l'intercommunalité

"C'est trop technique, inutile de leur en parler."

-  Les pires idées : garder le vocabulaire administratif, ne jamais vulgariser les décisions.
-  Les inversions : expliquer simplement les compétences, visualiser les projets, relier les politiques publiques à la vie quotidienne.

➤ Les moyens manquent, donc on ne fait rien

"Sans budget, inutile de rêver."

-  Les pires idées : supprimer l'animation, abandonner la communication, tout confier à des bénévoles épuisés.
-  Les inversions : identifier un budget stable, mutualiser les ressources entre territoires, former les acteurs à l'animation participative.

DES POINTS DE CONVERGENCE CLAIRS

Malgré la diversité des scénarios, les groupes sont arrivés à des constats communs :

- Le langage reste un obstacle majeur : trop technocratique, il éloigne au lieu de relier.
- Le temps est essentiel : concerter tôt, expliquer, laisser mûrir les échanges.
- La diversité des publics fait la richesse de la démocratie intercommunale.
- La confiance se construit sur la durée, par le respect des paroles données et la valorisation des contributions.
- Enfin, la participation utile exige des moyens humains et un engagement politique clair.

En sortant des sentiers battus, la méthode de l'anti-problème a permis d'aborder sans détour des questions souvent évitées. L'humour a servi de révélateur : derrière chaque caricature, il y avait une expérience vécue.

CE QUE LES PARTICIPANTS ONT PROPOSÉ POUR LA SUITE

En fin d'atelier, chacun a noté sur un post-it deux engagements :

“ Dans mon Codev, on pourrait... ”

“ En 2026, je proposerai... ”

➤ Dans nos conseils de développement, nous pourrions :

- Nous rapprocher des communes pour organiser des réunions d'information ouvertes.
- Être associés plus en amont des projets, pour en mesurer l'ensemble des impacts.
- Renouveler régulièrement les membres, avec attention à la parité, à l'âge et à la diversité territoriale.
- Aller vers les jeunes, dans les lycées, les missions locales, les espaces de vie quotidienne.
- Créer un collège de jeunes et des systèmes de parrainage intergénérationnel.
- Mettre en place un livret d'accueil pour les nouveaux membres.
- Mieux communiquer : réseaux sociaux, expositions, conférences, supports visuels ou BD.
- Favoriser des moments conviviaux et une dynamique collective plus inclusive.
- Disposer d'un chargé de mission à temps plein pour accompagner les travaux.
- Rendre les réunions plus accessibles (horaires variés, visio, rythme souple).
- Expérimenter, rêver, oser d'autres formes de participation citoyenne.

➤ En 2026, nous proposerons :

- Que les élus soient formés à la démocratie participative et associent les Codev en amont.
- Que chaque EPCI dispose d'un budget autonome pour son conseil de développement.
- De renforcer les liens entre Codev voisins et avec les universités.
- D'organiser des réunions "hors les murs", dans les communes et auprès des habitants.
- De co-construire les programmes municipaux et intercommunaux avec les citoyens.
- De créer un collège 100 % citoyen et de généraliser le tirage au sort paritaire.
- De mieux faire connaître les avis et contributions produits par les Codev.
- De changer notre regard sur la jeunesse et lui confier des sujets de travail.
- De développer des supports accessibles à tous : schémas, infographies, bandes dessinées.
- De maintenir la continuité des Codev d'un mandat à l'autre, pour préserver leur mémoire.

Les participations sont repartis avec une conviction partagée : le démocratie intercommunale ne se renforce pas par des outils, mais par une culture commune du dialogue et de la confiance.



COMMENT FAIRE DIALOGUER LES GÉNÉRATIONS DANS LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT ?

Le 25 septembre 2025, Auditorium - La Cabane

Philippe Promelle, Codev de la Métropole européenne de Lille

Lucie Guillaume, Codev Triskell Citoyen

Soraya Azerar, Wilfried Serisier, CoDev de la Métropole du Grand Paris

Animé par Béatrice Auxent, Codev de la Métropole européenne de Lille et Alexandre Faure, CoDev de la Métropole du Grand Paris

L'atelier F portait sur un enjeu transversal et structurant pour les conseils de développement (Codev) : comment créer un véritable dialogue intergénérationnel au sein de ces instances. L'objectif était double : répondre aux exigences de parité et de diversité des âges, et surtout rendre effectif le croisement des regards et des expériences dans le travail collectif. L'atelier, animé par Béatrice Auxent (MEL) et Alexandre Faure (MGP), s'est organisé autour de quatre séquences : le recrutement, les sujets, les méthodes, et les moyens. Trois conseils de développement aux profils variés ont présenté leurs démarches : la Métropole Européenne de Lille (MEL), la Métropole du Grand Paris (MGP), et Triskell Citoyen (Pontivy, territoire rural du Morbihan).

1 - PRÉSENTATION DES TROIS CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT

Conseil de développement de la Métropole Européenne de Lille (MEL)

La MEL regroupe 95 communes et 1 million d'habitants dans un contexte transfrontalier. Son Codev, créé il y a plus de vingt ans, a mis l'accent sur le rajeunissement et la parité.

- Recrutement : les renouvellements de 2023 et 2025 ont permis de porter la part de femmes de 34 % à 43 %, et la proportion de membres de moins de 60 ans de 61 % à 72 %.
- Jeunes et gouvernance : sept jeunes de moins de 25 ans ont été intégrés en 2023, dont deux au bureau. Pour les attirer, le Codev de la MEL a instauré des mandats raccourcis de 2 ans, adaptés à la mobilité des étudiants et apprentis.
- Méthodes : le Codev privilégie les thématiques transversales ("comment vivons-nous") et expérimente des approches immersives, comme des mises en situation sur la mobilité permettant de construire des personas intergénérationnels. Les plénières sont organisées dans des lieux culturels (LAM, Grand Bleu) pour élargir la participation.

Conseil de développement de la Métropole du Grand Paris (MGP)

Avec ses 7,2 millions d'habitants et 130 communes, la MGP est le plus grand territoire universitaire de France. Son Codev compte 120 membres.

- Recrutement : 72 habitants sont désignés par tirage au sort paritaire à partir d'un vivier de 1000 volontaires. Les 48 « personnalités qualifiées » ne sont pas surplombantes : tous les membres sont traités à égalité.
- Jeunes et partenariats : le Codev, composé majoritairement d'actifs, peine à mobiliser les 20-35 ans. Pour y remédier, il a mis en place une stratégie d'aller vers, en sollicitant les universités (Paris-Nanterre, Assas, Agro Paris Tech, Paris Panthéon Sorbonne, Rennes Business School campus de Paris).

Des travaux étudiants sur le logement, la transition énergétique ou la précarité étudiante nourrissent les réflexions et suscitent des vocations.

- Contraintes : cette démarche exigeante demande 6 à 8 mois de préparation pour monter une première réunion. L'équipe technique étant restreinte à 2 employés, cela limite la capacité à étendre ces initiatives. Les tentatives auprès des CFA et lycées professionnels restent sans succès.

Triskell Citoyen (Pontivy)

Dans ce territoire rural de 45 communes (moins de 90 000 habitants), le Codev prend la forme d'une association employeuse.

- Souplesse du recrutement : les membres adhèrent à titre individuel, ce qui facilite l'entrée et la sortie.
- Lien avec les jeunes : Triskell anime le Conseil Communautaire des Jeunes (CCJ, 11-15 ans). Ces jeunes, issus souvent de milieux divers, s'engagent pour 18 à 24 mois. Exemple marquant : une jeune entrée à 12 ans au CCJ a rejoint le Codev à 19 ans.
- Adaptations logistiques : transport à la demande financé pour les collégiens, covoiturage pour les jeunes adultes, communication via WhatsApp.
- Outils et sujets : les déchets, traités à travers des visites de centres de tri, servent de levier commun entre jeunes et adultes. Certaines expérimentations (comme la fresque de la Renaissance écologique en lycée pro) se sont révélées inopérantes, soulignant la nécessité d'ajuster sans cesse les outils.

2 - PROBLÉMATIQUES, ENJEUX ET SOLUTION DÉBATTUES

A. Le recrutement et la durée des mandats

La question du mandat est apparue centrale. Les durées longues (6 ans) rebutent les jeunes, qui manquent de visibilité (études, mobilité professionnelle).

- Solutions expérimentées ou proposées : mandats courts (2 ans à la MEL), participation libre à des « opérations flash », renouvellement continu pour remplacer les départs, abaissement de l'âge d'entrée (14-16 ans).
- Jeunes actifs en déficit : la tranche 25-55 ans reste la plus difficile à attirer. Plusieurs participants ont suggéré que l'élection d'un président plus jeune pouvait être un facteur d'attractivité.

B. Les sujets et la transversalité

Tous les sujets peuvent être intergénérationnels, mais la manière de les traiter est décisive.

- Exemples partagés : logement intergénérationnel (cohabitation étudiants-seniors), mobilité scolaire et professionnelle (thème mobilisant jeunes et personnes âgées), transition numérique (les jeunes transmettent leurs usages, les seniors expriment leurs besoins).
- Le défi du langage : les termes techniques (PLUH, SCOT) rebutent les jeunes. Des efforts de pédagogie et de formation sont nécessaires.

C. Les méthodes et les « invisibles »

L'aller-vers est la clé : aller dans les universités, BDE, maisons de quartier, lycées. Mais cela reste chronophage et demande une ingénierie spécifique.

- Débat : comment intégrer les "invisibles", c'est-à-dire les personnes les plus éloignées de nos institutions ? Et comment prendre ou ne pas prendre la parole sur les sujets qui les concernent directement sans que ces populations ne participent aux échanges ? Certains proposent de recruter sur la base de la diversité des contextes urbains plutôt que sur des critères sociologiques.
- Lien avec les militants : une passerelle avec les jeunes engagés dans les mouvements activistes pourrait enrichir les débats, à condition de préserver une neutralité suffisante vis-à-vis des élus.
- Outils de communication : WhatsApp (plébiscité par les jeunes), réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok), visioconférences sur la pause déjeuner pour attirer les actifs.

D. Les moyens et les ressources

L'intergénérationnel ne s'improvise pas : il exige du temps, de l'ingénierie et du financement.

- Les démarches innovantes (aller-vers, partenariats universitaires) sont coûteuses et chronophages.
- Les équipes techniques, souvent limitées à 2 ou 3 personnes, doivent s'appuyer sur le bénévolat.
- Consensus sur un point : le Codev ne doit pas chercher à être un panel représentatif « parfait », mais un espace motivé et ouvert. L'envie de contribuer reste le premier critère de légitimité.

CONCLUSION

Cet atelier a montré que le dialogue intergénérationnel ne se décrète pas : il se construit à travers des recrutements souples, des mandats adaptés, des sujets fédérateurs et des méthodes ouvertes. Les expériences de la MEL, de la MGP et de Triskell Citoyen montrent des voies diverses mais complémentaires. Elles illustrent aussi une conviction partagée : la diversité des âges enrichit les débats et renforce la légitimité des conseils de développement.

Un Codev intergénérationnel n'est pas seulement un gage de représentativité : c'est une condition pour assurer la vitalité démocratique et renouveler les pratiques participatives.



COMMENT COOPÉRER ENTRE TERRITOIRES... AVEC LES CITOYENS ?

Le 25 septembre 2025, Salle Forum - Halles de la Cartoucherie

Animé par Charles Clisson, Codev de Val de Garonne agglomération et Pauline Soubieux, CNCD

Cet atelier a rassemblé des participants de territoires variés autour d'une même question : comment renforcer les coopérations interterritoriales en y associant les conseils de développement ?

Après une introduction sur les enjeux des coopérations au-delà des frontières administratives, les participants ont travaillé en petits groupes thématiques à partir d'expériences concrètes.

Chaque table a exploré quatre questions :

- Quels sont les défis de la coopération interterritoriale ?
- Quelles conditions permettent qu'elle réussisse ?
- Quelle place pour les citoyens et les conseils de développement ?
- Est-elle reproductible dans d'autres territoires ?

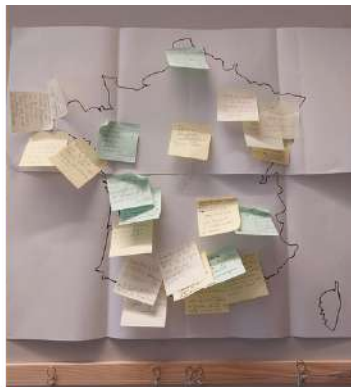
L'atelier s'est conclu par un mur des idées, alimenté par la phrase « Pour coopérer entre territoires avec les citoyens, il faut... », issues des cartes complétées par les participants.

1 - DES EXEMPLES INSPIRANTS DE COOPÉRATION

En début d'atelier, chaque participant a d'abord réfléchi individuellement à une expérience ou un projet de coopération mené sur son territoire. Celles et ceux qui le souhaitent ont ensuite collé un post-it sur une grande carte de France affichée dans la salle, avant de partager leur exemple à leur groupe.

Pour engager les discussions en sous-groupes, les participants se sont appuyés sur ces démarches déjà engagées et les ont partagées librement.

En voici un échantillon : à Lorient, la diffusion à l'échelle régionale d'un livret de dix recommandations pour faciliter la vie associative, librement réutilisable par d'autres conseils de développement selon le principe du copyleft ; le groupe national inter-codev sur l'eau, qui a travaillé sur ce bien commun dépassant les périmètres intercommunaux et produit une synthèse nationale de ses échanges ; la métropole de Toulouse et les codev voisins, réunis autour d'une réflexion commune sur les mobilités et le projet de Service express régional métropolitain (SERM) ; enfin, les conseils de développement lorrains, engagés eux aussi dans un travail collectif sur le SERM et les grands enjeux de mobilité régionale.



2 - LES GRANDS DÉFIS IDENTIFIÉS



Les échanges ont mis en lumière des défis communs à toutes les formes de coopération :

- **Changement d'échelle** : travailler sur des enjeux (eau, mobilité, énergie, alimentation...) qui dépassent les périmètres administratifs des EPCI.
- **Convergence d'intérêts** : faire dialoguer des territoires aux priorités politiques, économiques ou sociales différentes.
- **Ressources et financements** : trouver des moyens humains et financiers partagés pour pérenniser la coopération.
- **Complexité institutionnelle** : articuler l'action entre intercommunalités, départements, régions et services de l'État.
- **Temps long** : maintenir la coopération dans la durée, au-delà des mandats et des changements d'équipes.
- **Communication** : rendre visibles les coopérations et leurs bénéfices pour les habitants.

3 - LES CONDITIONS DE RÉUSSITE



Les participants ont dégagé plusieurs facteurs de réussite :

- Une **volonté politique** claire et durable
- Des **objectifs concrets et communs**, identifiés dès le départ.
- Des **espaces de dialogue** : conférences, groupes de travail, plateformes d'échanges.
- Une **gouvernance simple et lisible**
- La **confiance et la connaissance mutuelle** : se rencontrer, comprendre les contraintes des autres territoires.
- Des **outils partagés** : bases de données, guides méthodologiques, espaces ressources communs.
- **L'expérimentation** : avancer par projets-tests visibles, pour prouver la faisabilité et engager la suite.

4 - LA PLACE DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT ET DES CITOYENS



Les conseils de développement apparaissent comme des acteurs facilitateurs et médiateurs de la coopération :

- Ils traduisent les **usages et besoins concrets des habitants** (mobilités, services, environnement).
- Ils peuvent **initier ou animer des coopérations**, en s'appuyant sur leur neutralité et leur ancrage citoyen.
- Ils favorisent la **transversalité** entre politiques publiques et territoires.
- Ils garantissent la prise en compte du **long terme** et du **bien commun**, au-delà des logiques institutionnelles.
- Leur implication visible dans le co-pilotage des projets renforce la légitimité démocratique des coopérations.

5 - LA REPRODUCTIBILITÉ DES DÉMARCHES

Tous les groupes ont confirmé que ces coopérations sont reproductibles, à condition de :

- disposer d'un sujet concret et partagé ;
- adapter la méthode au contexte local ;
- documenter et partager les expériences (rapports, fiches, supports communs) ;
- mutualiser les moyens et les apprentissages à travers la CNCD ou des réseaux régionaux.

6 - LE MUR DES IDÉES

A la fin de l'atelier, les participants ont été invités à compléter individuellement des cartes avec la phrase suivante : "Pour coopérer entre territoires avec les citoyens, il faut...". Ces cartes ont souligné, en une mosaïque de mots, les valeurs essentielles de la coopération :

VOLONTÉ

PATIENCE

ÉCOUTE

CONFIANCE

OUVERTURE D'ESPRIT

INTÉRÊT GÉNÉRAL

ÉCHANGER

TOLÉRANCE

CONVIVIALITÉ

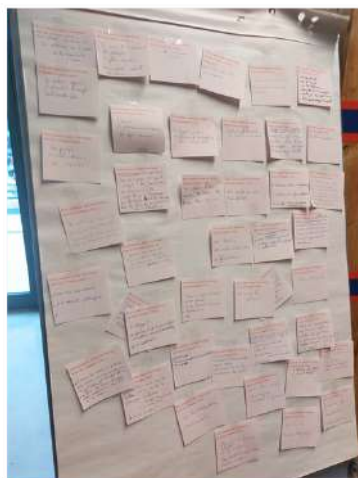
DES MOYENS

VISION COLLECTIVE

UNE IDÉE COMMUNE

COMMUNIQUER

DIPLOMATIE



CONCLUSION

Cet atelier a montré que coopérer entre territoires avec les citoyens, c'est :

- relier des territoires autour de biens communs ;
- reconnaître la légitimité des habitants dans les dynamiques interterritoriales ;
- faire des conseils de développement des chefs d'orchestre de la coopération démocratique.

La réussite tient moins aux structures qu'à l'envie de faire ensemble et à la capacité de chaque territoire à transformer ses interdépendances en leviers d'action collective.



COMMENT ASSOCIER LA DIVERSITÉ DES CITOYENS À NOS DÉMARCHES ?

Le 26 septembre 2025, Auditorium - La Cabane

Daniel Bahuaud, Codev Sud Estuaire,
Sylvain Gaschet, Codev de GrandAngoulême,
Jimmy Rapp, Codev Aix-Marseille-Provence,
Animé par Coline Lorent, Codev de Grand Angoulême

Cet atelier, animé par Coline Lorent du Codev de GrandAngoulême, a posé une question qui traverse tous les conseils de développement : comment aller chercher la parole de celles et ceux qui ne participent pas aux dispositifs habituels de concertation ? Loin de se limiter à la composition interne des Codev, les échanges ont porté sur les démarches « d'aller-vers » menées pour diversifier les contributions citoyennes et renforcer la légitimité démocratique des avis rendus. Trois expériences, issues de contextes très différents, ont servi de base à la discussion : les codev de Sud Estuaire, GrandAngoulême et Aix-Marseille Provence.

1 - PRÉSENTATION DES TROIS CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT

Conseil de développement Sud Estuaire

Dans une petite intercommunalité de 30 000 habitants, dont la population double en été par l'afflux touristique, le Conseil de développement Sud Estuaire fonctionne sans animatrice, essentiellement sur la base de l'engagement bénévole.

Le CoDev Sud-Estuaire a été saisi par ses élus afin de traiter la question du PCAET (Plan Climat Air Energie du Territoire), estimé mal connu et trop peu utilisé par les citoyens. Il a d'abord consulté largement la population avec une enquête par questionnaire, renforcée par un tirage au sort de 800 habitants ainsi qu'une autre enquête spécifique auprès des jeunes collégiens, lycéens, apprentis. Il a ensuite organisé des réunions citoyennes dites « de restitution des résultats de l'enquête », et enfin un atelier participatif associant des citoyens volontaires afin de proposer un certain nombre de solutions aux élus.

L'organisation collégiale, sans président (nommé ici « coordinateur »), contribue à cet esprit horizontal

Conseil de développement de GrandAngoulême

Avec ses trente-huit communes mêlant centre urbain, zones périurbaines et villages ruraux, le GrandAngoulême a dû trouver des moyens d'élargir la participation au-delà de la ville-centre. Le Codev, créé en 2002, a mené des réunions itinérantes dans les communes rurales afin d'associer les habitants les plus éloignés. Il s'est appuyé sur des partenariats avec des associations locales, relais précieux pour capter les attentes de populations qui se tiennent à distance des démarches institutionnelles. Ce travail d'équilibrage entre composantes urbaines et rurales a permis de valoriser des savoirs d'usage souvent invisibles et de les placer sur un pied d'égalité avec les autres contributions.

Conseil de développement Aix-Marseille-Provence

Dans une métropole quatre fois plus grande que la Métropole du Grand Paris, marquée par la force des identités locales, le Conseil de développement a d'abord été constitué autour de trois collèges institutionnels sans intégrer de citoyens. Cette configuration a accentué la distance avec la population. Une réforme intervenue en 2022 a profondément modifié la donne avec la création d'un collège citoyen de 120 habitants. Pour nourrir ce nouveau cadre, le Codev a lancé une enquête auprès de plusieurs centaines d'habitants. Objectif : mieux comprendre leurs attentes, leurs priorités et leurs perceptions du fonctionnement métropolitain. Cette démarche, inédite par son ampleur, a permis d'apporter une vision concrète des besoins et de poser les bases d'un dialogue plus équilibré entre institutions et société civile. Elle illustre le virage pris par le Codev pour renforcer son ancrage citoyen dans un territoire où la distance géographique complique toute mobilisation.

2 - CONTROVERSES ET QUESTIONS SOULEVÉES

Les discussions ont révélé plusieurs tensions récurrentes. Comment concilier l'ouverture à des habitants ponctuellement sollicités avec la continuité de travail qu'exige un Conseil de développement ? Faut-il intégrer durablement ces personnes dans l'instance ou se contenter de recueillir leur parole à travers des démarches ponctuelles ?

Une autre controverse a porté sur la reconnaissance effective de ces paroles par les élus. Les participants ont souligné que l'écoute existe, mais reste fragile : les élus peinent parfois à traduire dans leurs décisions des expressions citoyennes perçues comme trop éloignées de l'agenda institutionnel. Enfin, la question des moyens a traversé tout l'atelier : comment mener des démarches d'aller-vers régulières et crédibles avec des ressources financières et humaines limitées ?

3 - ENJEUX TRANSVERSAUX

Derrière ces controverses se dessinent des enjeux communs. L'aller-vers constitue une réponse à la crise de légitimité des dispositifs participatifs : il permet d'entendre des voix invisibles et de renforcer l'ancrage territorial des Codev. Mais cette pratique doit sortir de l'expérimentation ponctuelle pour devenir un réflexe partagé. Elle suppose aussi un changement de culture, tant pour les Codev que pour les élus, qui doivent accepter que la parole citoyenne enrichisse le processus de décision sans en maîtriser totalement les contours.

CONCLUSION

En confrontant les expériences des Codev de Sud Estuaire, de GrandAngoulême et d'Aix-Marseille Provence, l'atelier K a montré que, malgré des contextes très différents, les Conseils de développement partagent une même volonté : élargir la participation et diversifier la parole citoyenne. Les démarches d'aller-vers, qu'il s'agisse d'interventions sur les parkings de supermarchés, de réunions dans les villages ou d'enquêtes à grande échelle, prouvent leur efficacité pour capter des signaux faibles et renouveler la démocratie locale.

Mais leur réussite dépend de deux conditions : des moyens suffisants pour durer, et une véritable prise en compte par les élus. Sans cela, la diversité des voix recueillies risque de rester sans effet.

L'atelier K a ainsi rappelé l'enjeu essentiel : donner toute sa place à la parole citoyenne dans la construction des décisions publiques, pour bâtir une démocratie intercommunale plus vivante et plus inclusive.



QUI A PEUR DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT ?

Le 26 septembre 2025, Salle Esquirol, les Halles de la Cartoucherie

Animé par Alexandra Vidal, CNCD et Clara Giraudat, Codev de Toulouse métropole

Cet atelier a choisi d'aborder les critiques récurrentes adressées aux Codev sous une forme théâtralisée : celle d'un procès fictif.

Le point de départ : un projet de loi proposant de rendre les conseils de développement facultatifs, au motif qu'ils seraient inefficaces, peu représentatifs et mal connus. Les participants ont pris place dans un tribunal symbolique où les Codev, placés sur le banc des accusés, devaient se défendre.

Chaque groupe, désigné comme une équipe d'avocats, s'est vu confier une accusation à réfuter. Quatre chefs d'accusation ont été examinés :

- Les élus n'écourent pas les Codev.
- Les Codev sont invisibles pour les habitants.
- Leurs avis n'ont aucun impact.
- Leur disparition passerait inaperçue.

L'exercice, à la fois ludique et collectif, a permis d'ouvrir un débat sérieux sur la place, la reconnaissance et la légitimité des conseils de développement dans le paysage démocratique local.



ACCUSATION N°1 : « LES ÉLUS N'ÉCOUTENT PAS LES CODEV »

Le premier groupe de la défense a voulu battre en brèche l'idée selon laquelle les élus ignoreraient les contributions des Codev.

Leur plaidoyer s'est appuyé sur plusieurs constats :

- Les Codev ne sont pas des contre-pouvoirs mais des espaces de coopération.
- Leur rôle est d'enrichir le débat public, de formuler des propositions constructives et d'apporter un regard citoyen sur les politiques locales.

Des exemples concrets ont été cités, notamment à Toulouse où une charte de coopération engage les élus et le Codev à se répondre mutuellement.

Les discussions qui ont suivi ont toutefois mis en évidence la fragilité du lien politique : trop souvent, les avis produits ne sont pas suivis d'effet, faute de cadre clair ou de redevabilité.

Plusieurs participants ont proposé d'instaurer une obligation de réponse écrite des élus aux avis rendus par les Codev. D'autres ont rappelé qu'une telle mesure, si elle devenait automatique, risquerait de transformer un échange de confiance en procédure administrative.



ACCUSATION N°2: « LES CODEV SONT INVISIBLES POUR LES HABITANTS »

Le second groupe a reconnu que cette critique n'était pas totalement infondée.

Peu d'habitants connaissent l'existence des Conseils de développement ou comprennent leur rôle.

Mais, pour la défense, cela s'explique avant tout par un déficit de communication plutôt que par un manque d'activité.

Les participants ont partagé plusieurs exemples d'initiatives pour rendre les Codev plus visibles :

- réalisation d'une bande dessinée à Grenoble ;
- création d'un film d'animation par le Codev de Cornouaille ;
- actions avec des jeunes autour de la langue bretonne.

Ces démarches visent à présenter la participation citoyenne autrement, avec des formats plus vivants et accessibles.

Certains ont suggéré de changer le nom "conseil de développement", jugé trop administratif, pour une appellation plus claire et compréhensible du grand public.

Les échanges ont également souligné l'importance de valoriser les visages qui font vivre les Codev : leurs membres, leurs engagements, leur diversité de parcours.



ACCUSATION N°3: « LES AVIS DES CODEV NE SERVENT À RIEN »

Cette accusation a suscité de nombreux témoignages. Les participants ont affirmé que, même si tous les avis ne se traduisent pas immédiatement en décisions, ils contribuent à nourrir la réflexion collective et à ouvrir des débats souvent absents du champ politique local.

Plusieurs exemples ont illustré la capacité des Codev à peser dans les discussions :

- dans l'Hérault, un avis du Codev a contribué à faire évoluer le projet de LGV ;
- en Isère, un projet immobilier a été abandonné après une mobilisation appuyée par le conseil de développement ;
- dans certaines agglomérations, les élus s'appuient sur les avis pour orienter des démarches de concertation ou de planification territoriale.

Au-delà de leur efficacité immédiate, les Codev sont apparus comme des vigies démocratiques, capables de repérer les signaux faibles, d'anticiper les tensions et de formuler des propositions citoyennes à moyen terme.

Un débat s'est ouvert sur la nature des sujets traités : faut-il concentrer les efforts sur les enjeux stratégiques (mobilités, transitions, gouvernance) plutôt que sur une multitude de thèmes ?

La plupart des participants ont plaidé pour un équilibre entre la liberté d'auto-saisine, indispensable à leur vitalité, et la focalisation sur des sujets d'avenir, gage de reconnaissance.



ACCUSATION N°4: « LA DISPARITION DES CODEV NE CHANGERAIT RIEN »

Ce dernier chef d'accusation a suscité une réaction unanime : la disparition des conseils de développement laisserait un vide démocratique.

Les associations locales, comités de quartier ou instances consultatives ne rempliraient pas le même rôle transversal, indépendant et prospectif.

Les Codev se distinguent par leur capacité à :

- rassembler élus, citoyens et acteurs socio-économiques autour de projets communs ;
- travailler sur le temps long, au-delà des mandats électoraux ;
- relier les différentes échelles du territoire, de la commune à l'intercommunalité.

Plusieurs participants ont rappelé que, dans un contexte de défiance croissante, les Codev constituent une réserve de démocratie.

Ils permettent d'instaurer un dialogue entre les citoyens et leurs représentants, dans un cadre apaisé et sans enjeu partisan.

LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DE L'ATELIER

Les discussions qui ont suivi les plaidoyers ont mis en évidence plusieurs constats partagés :

- La **coopération élus-Codev reste à consolider**. Elle repose davantage sur la confiance que sur les textes. Une culture de la collaboration doit encore s'installer dans de nombreux territoires.
- La **visibilité publique est un défi majeur**. Les Codev doivent se rendre plus lisibles et plus attractifs, en modernisant leurs formes d'expression.
- La **reconnaissance politique est la clé**. Leur utilité dépend moins de leurs moyens financiers que de la place réelle que les élus leur accordent dans les processus de décision.
- Les **Codev jouent un rôle de médiation**. Dans un contexte de polarisation et de méfiance, ils constituent des lieux de dialogue citoyen irremplaçables



VERDICT : MÊME PAS PEUR !

Au terme des échanges, le jury symbolique de l'atelier a rendu son verdict : les Codev sont non coupables des accusations portées contre eux.

Bien au contraire, ils apparaissent comme des acteurs essentiels de la démocratie locale, capables d'expérimenter, d'écouter et de faire dialoguer les citoyens avec les institutions.

Le mot de la fin, repris par l'ensemble des participants, résume l'esprit du procès :

« Même pas peur ! »

Une manière d'affirmer, avec confiance et humour, que les conseils de développement restent aujourd'hui des espaces vivants, utiles et nécessaires pour relier les territoires et faire respirer la démocratie.



CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT : QUELLES RECETTES POUR BIEN FONCTIONNER APRÈS 2026 ?

Le 26 septembre 2025, Grand Plateau - La Cabane

Animé par Davy Madamou, Codev du Sicoval et Pauline Soubieux, CNCD

L'atelier, animé de façon participative et ludique, proposait aux participants de réfléchir collectivement à la "recette du conseil de développement".

Chaque table a d'abord choisi un plat symbolisant son codev - du couscous au pot-au-feu - avant d'écrire collectivement sa recette idéale :

- Ingrédients à conserver,
- Ustensiles à affûter ou remplacer,
- Assaisonnements à tester.

La restitution a permis de composer un menu collectif (entrée, plat, dessert) représentant les grands enseignements partagés.

1 - LES RECETTES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT



Les ingrédients à conserver

Les participants ont souligné ce qui fait la saveur des codev et ce qu'il faut préserver pour le nouveau mandat 2026-2032 :

- **L'indépendance dialoguante** : conserver la liberté de ton tout en cultivant un dialogue constructif avec les élus.
- **La convivialité et la confiance** : chacun apporte sa saveur, favorisant l'écoute, la confiance et la créativité.
- **La diversité des membres** : des profils différents pour garantir une vision ouverte.
- **L'esprit collectif et bénévole** : l'envie d'agir ensemble pour le territoire, sans recherche d'intérêt individuel.
- **L'autosaisine** : un ingrédient essentiel de la vitalité du codev, à maintenir pour rester force de proposition.
- **L'ancrage territorial** : une connaissance fine des réalités locales et des usages.
- **La rigueur de la réflexion** : avis argumentés, écriture collective, articulation entre le sensible et le rationnel.



Ces ingrédients forment la base de la recette qui fonctionne : la pâte citoyenne qui fait du conseil de développement une cuisine authentique, locale et collective.



Les ustensiles à affûter ou remplacer

Les participants ont ensuite dressé la liste du matériel de cuisine qui mérite un entretien ou une mise à jour :

- **Le lien avec les élus** : à affiner pour éviter la défiance ou le manque d'écoute ; instaurer des temps réguliers de dialogue.
- **La gouvernance interne** : simplifier les modes de décision, mieux partager les rôles, favoriser la rotation des responsabilités.
- **La communication** : renouveler les supports, raconter la recette autrement, rendre les productions plus visibles et accessibles.
- **L'animation et la logistique** : mieux outiller les techniciens, renforcer l'ingénierie d'appui, disposer de moyens adaptés.
- **Le renouvellement des membres** : créer des parcours d'intégration, accueillir les nouveaux membres, transmettre les savoir-faire.
- **L'organisation du travail** : éviter la multiplication des réunions indigestes, doser entre rigueur et légèreté.
- **L'évaluation** : prendre le temps du "goûtage" — savoir ce qui fonctionne, ce qui mérite d'être refait autrement.

Ces ustensiles, bien entretenus, permettront de gagner en efficacité sans perdre le plaisir de faire ensemble.



Les assaisonnements à tester

Pour donner plus de piquant à la recette, les participants ont proposé des nouveautés à expérimenter :

- **De nouveaux formats d'échanges** : cafés citoyens, podcasts, marchés d'idées, balades participatives.
- **Travailler l'"aller-vers"** : aller chercher les publics absents, notamment les jeunes et les habitants éloignés.
- **Des collaborations renforcées** : avec les CESER, associations, universités, conseils de développement voisins.
- **Mieux valoriser les productions** : outils collaboratifs, visuels attractifs, diffusion élargie des travaux.
- **Une culture du "faire avec"** : impliquer les élus et services dans des moments de co-préparation, plutôt qu'en dégustation finale.
- **L'audace** : oser de nouveaux ingrédients comme l'innovation démocratique ou la prospective.

Ces assaisonnements visent à redonner du goût et de la fraîcheur à la participation citoyenne, pour un codev réinventé mais fidèle à son esprit.

2 - LE MENU COLLECTIF FINAL

À la fin de l'atelier, chaque participant a composé son propre menu : une manière de résumer ce qu'il retient, ce qu'il souhaite améliorer et ce qu'il veut oser.

MENU COLLECTIF

En entrée, je retiens...

la richesse des échanges, la grande diversité des idées
et la nécessité de préserver la convivialité.

En plat, on pourrait essayer...

de revisiter nos outils, nos pratiques et nos postures
pour que la participation reste appétissante et visible.

En dessert, je souhaite...

donner envie au plus grand nombre de s'impliquer
et que le prochain mandat soit celui de l'audace
et du partage.

CONCLUSION

Cet atelier a confirmé que les conseils de développement disposent d'une base solide mais qu'ils ont besoin de moderniser leurs ustensiles et d'oser de nouveaux assaisonnements pour rester "appétissants" après 2026.

Leur défi : rester des cuisines vivantes de la démocratie, où chacun met la main à la pâte pour faire lever le goût du collectif.





LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT AU COEUR DE LA CITOYENNETÉ INTERCOMMUNALE ?!

Le 26 septembre 2025, La Cabane - Halles de la Cartoucherie, Toulouse

Clôture des 15es Rencontres des conseils de développement par Christine AZANKPO, co-présidente de la Coordination nationale des Conseils de développement.

Chères amies, chers amis

Nos 15^e rencontres s'achèvent. Deux jours de travail intense où, une fois encore, la preuve a été faite que les CODEV sont des lieux de débat uniques, vivants, créatifs, indispensables. Deux jours aussi de plaisir à se retrouver.

Pourtant, ces 15^e rencontres se sont tenues dans un contexte plus que jamais incertain pour nos instances : amendement gouvernemental voté par le Sénat, promesse du nouveau Premier ministre aux élus locaux de lancer un grand acte de décentralisation pour plus de simplification, pression sur les finances des collectivités territoriales, perception par certains élus que nous serions des empêcheurs de tourner en rond.

Mais qui peut avoir peur des Conseils de développement ? Peut-être y avez-vous répondu dans le dernier atelier.

Malgré les incertitudes, ce qui a dominé pendant nos rencontres, ce n'est pas la résignation. Bien au contraire : c'est l'énergie, la richesse des échanges, la conviction que la citoyenneté intercommunale doit continuer à s'inventer et à se renforcer.

- Oui, il existe des différences entre territoires ruraux et métropolitains, mais la reliance, au sens de Martin Vanier, est une source d'échanges féconds pour affronter nos défis communs, avec des marges de progrès pour renforcer notre capacité d'écoute et d'entraide.
- Oui, certains citoyens expriment leur colère dans l'abstention ou parfois dans la violence. À nous de détecter et comprendre ce qui déclenche ces ébranlements.
- Oui, l'intercommunalité peut devenir un espace d'innovation démocratique, si nous en faisons un lieu d'expérimentation et de dialogue sur les sujets qui touchent le quotidien des gens.
- Oui, les CODEV savent innover par leurs méthodes et leurs modes de fonctionnement, et s'élargir vers d'autres publics. Nous l'avons vu dans le récit utopique, les balades sensibles, les BD, l'ingéniosité pour recruter de nouveaux membres, toucher d'autres populations.

- Oui, les CODEV coopèrent en interne et en externe. Nous savons travailler en réseau : les réseaux de CODEV, les travaux avec les CESER, le CESE, les universités... Le CESE invite d'ailleurs les CODEV à contribuer à son exercice de prospective « Quel modèle de société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050 ? ». N'oublions pas d'envoyer nos contributions avant fin novembre.
- Oui, les CODEV, experts du quotidien des habitants, s'investissent dans les problématiques qui les touchent : mobilités, eau, alimentation, changement climatique, pour ne citer que quelques exemples. Ils peuvent servir de partenaires aux élus pour tester gratuitement de nouvelles idées, de nouveaux projets.
- Non, les CODEV ne sont pas des empêchements de tourner en rond. À l'approche des élections de 2026, montrons que les Conseils de Développement ne sont pas une menace, mais bien une ressource face aux défiances.

La mosaïque d'initiatives que nous avons partagées – que ce soit dans la carte blanche du CODEV de Toulouse, dans le forum aux idées, ou dans les ateliers – démontre que partout, les CODEV savent être force de proposition et laboratoire d'innovation démocratique.

Nos discussions et vos contributions ne sont pas restées théoriques. Elles nourriront nos travaux, nos pratiques, nos argumentaires dans nos territoires. Elles renforceront notre capacité à montrer que les CODEV sont utiles, qu'ils éclairent les politiques publiques, qu'ils contribuent à rapprocher citoyens et institutions.

Alors, avec quoi repartons-nous dans nos valises ?

L'image que nous avons renvoyée à nos observateurs est celle de l'enthousiasme, de la vitalité démocratique, de la fabrique permanente de l'expérimentation. Mais nos grands témoins nous ont aussi interpellés sur notre capacité d'écoute, la prise en compte de trajectoires différentes, l'entraide, la précision de notre discours. Nous avons aussi deux pistes de réflexion à approfondir : l'ébranlement et le débordement. Nous devons également réfléchir à notre nom, Conseil de développement, auquel nous étions restés attachés malgré ses imperfections, parce qu'il est inscrit dans la loi.

Les enseignements de nos échanges :

- D'abord, la certitude que nous ne sommes pas seuls. Ici à Toulouse, nous étions 250, 132 CODEV adhérents à notre coordination, venus de tous horizons : territoires ruraux, agglomérations, métropoles, de l'Hexagone et d'Outre-Mer. Notre diversité fait notre richesse. Elle nous rappelle que la citoyenneté intercommunale ne se vit pas de la même façon partout, mais que partout elle est une aspiration légitime et nécessaire.
- Ensuite, la conviction que nous avons des atouts. Nos CODEV ne coûtent presque rien, mais ils rapportent beaucoup : en expertise citoyenne, en lien social, en créativité collective. Ils sont un bien commun démocratique et, à ce titre, ils méritent non seulement d'être soutenus, mais aussi renforcés, comme nous l'avions défendu dans notre plaidoyer de Nancy.

- Enfin, un horizon. Les élections municipales et intercommunales de 2026 approchent. Elles sont l'occasion de rappeler, dans chacun de nos territoires, que les citoyens ne sont pas des spectateurs ponctuels, mais des acteurs continus. Et que les CODEV doivent être reconnus comme des partenaires légitimes de la gouvernance intercommunale.

Alors oui, le contexte est difficile.

Mais repartons avec cet esprit positif, à transmettre dans nos territoires. Cette énergie que nous avons partagée doit continuer à nourrir l'invention d'une citoyenneté intercommunale vivante, exigeante, épanouissante et joyeuse.

Oui, la situation est tourmentée, mais la richesse de nos échanges nous a permis de recharger nos batteries pour affronter l'année qui vient. Et nous continuons à construire l'avenir ensemble :

- En 2026, nous nous retrouverons à Lille pour la Journée des Conseils de Développement. J'invite Béatrice Auxent, présidente du CODEV de la MEL, à me rejoindre.
- En 2027, rendez-vous à Angers pour les 16^e rencontres.

D'ici là, continuons à faire battre le cœur citoyen de nos intercommunalités !

Rappelons-nous que : « La démocratie n'est jamais donnée une fois pour toutes. Elle est toujours à réinventer, dans la proximité du quotidien. » Pierre Rosanvallon, La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance, 2006)

Merci à toutes et tous pour votre présence, pour vos idées, pour vos engagements. Merci à nos intervenants. Merci à toutes celles et ceux qui ont rendu ces rencontres possibles. Merci à nos hôtes toulousains, et tout particulièrement à Marie-Christine pour les belles surprises qu'elle nous a réservées, pour la convivença qu'elle a su nous faire partager. Merci à Clara et Clara, Sylvain, Alexandra, Pauline et Montsé, qui ont organisé ces 15^e rencontres. Si vous voulez bien me rejoindre sur scène, je vous propose de les applaudir.

Merci, et bon retour à chacune et chacun.



LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT AU COEUR DE LA CITOYENNETÉ INTERCOMMUNALE ?!

Ces trois jours de rencontres à Toulouse ont montré une chose simple : les conseils de développement ont toujours leur place dans la vie démocratique locale.

Partout, des femmes et des hommes s'y engagent pour comprendre leur territoire, débattre ensemble et contribuer à l'action publique. Ce travail patient, souvent discret, garde tout son sens à l'échelle des intercommunalités, là où les décisions influencent directement la vie quotidienne mais restent parfois éloignées des habitants.

Les conseils de développement permettent de croiser des points de vue, de confronter les idées et d'écouter ce qui ne s'exprime pas ailleurs. Ils favorisent une parole libre, respectueuse et argumentée. Ce sont des espaces d'utilité publique, à la fois modestes et indispensables. Les participants ont rappelé combien cette place devait être reconnue, soutenue et consolidée par les élus et les institutions locales.

Beaucoup de témoignages ont souligné la richesse du collectif, la qualité du dialogue et la créativité des démarches menées dans les territoires. Mais tous ont aussi pointé des fragilités : un manque de moyens, une reconnaissance inégale, des liens parfois distendus avec les exécutifs, ou un essoufflement au fil du temps. Les échanges ont montré que la vitalité d'un conseil dépend avant tout de la confiance entre élus, techniciens et citoyens, et du temps qu'on accepte d'y consacrer.

Les conseils de développement inventent de nouvelles pratiques : aller à la rencontre des habitants, créer des formats plus simples et conviviaux, coopérer entre territoires, expérimenter le numérique. Ces démarches renouvellent la participation et montrent que l'on peut impliquer différemment, sans renoncer à l'exigence de fond.

Un fil conducteur a traversé toutes les interventions : aucune transition écologique ou sociale ne réussira sans dialogue démocratique. Les conseils de développement n'ont pas la prétention de tout changer, mais ils peuvent contribuer à retisser la confiance, à écouter ce qui relie, à redonner du sens collectif à l'action publique.

À l'approche de 2026, les Rencontres de Toulouse invitent à poursuivre trois objectifs :

- conforter la place des conseils de développement dans les intercommunalités,
- renouveler les membres et les manières de faire,
- partager les expériences et les réussites pour inspirer d'autres territoires.

Les conseils de développement sont des lieux de lien, de réflexion et de coopération. C'est leur force, et c'est ce qu'il faut préserver.

RESTEZ INFORMÉ DE L'ACTUALITÉ DU RÉSEAU

Adresse de correspondance :
Coordination nationale des conseils de développement
16-18 rue d'Arras, Bâtiment D2 - 92 000 Nanterre

www.conseils-de-developpement.fr/



@CoordNatCD

